

# COP27 (Climat) - Victoire fossile à Sharm-el-Sheikh : il ne reste que la lutte

dimanche 27 novembre 2022, par [TANURO Daniel](#) (Date de rédaction antérieure : 27 novembre 2022).

**Quelque jours avant l'ouverture de la COP27 à Sharm-el-Sheikh, en Egypte, j'ai écrit que cette conférence serait un « nouveau sommet du greenwashing, du capitalisme vert et de la répression ». C'était une erreur. Le greenwashing et la répression étaient plus que jamais au rendez-vous sur les rives de la Mer Rouge, mais le capitalisme vert, lui, a subi un revers, et les fossiles ont remporté une nette victoire.**

Sommaire

- [De Copenhague à Paris, du «&nbsp;»](#)
- [De Paris à Glasgow : rehausser](#)
- [A Sharm-el-Sheikh : faites vos](#)
- [« Pertes et préjudices » \(...\)](#)
- [Une victoire des fossiles](#)
- [Il ne reste que la lutte \(...\)](#)

En matière climatique, on peut définir le capitalisme vert comme la fraction du patronat et de ses représentants politiques qui prétend que la catastrophe peut être arrêtée par une politique de marché qui incite les entreprises à adopter des technologies énergétiques vertes ou « bas carbone », de sorte qu'il serait possible de concilier croissance économique, croissance des profits et baisse rapide des émissions, et même d'atteindre le « zéro émissions nettes » en 2050. Ce volet, dit de « mitigation » du changement climatique, est alors complété par un volet dit « d'adaptation » aux effets désormais inévitable du réchauffement, et par un volet « financement » (à destination des pays du Sud, principalement). Sur ces deux plans-là aussi, les tenants du capitalisme vert estiment que le marché peut faire le job - ils y voient même une opportunité pour le capital.

## De Copenhague à Paris, du « top down » au « bottom-up »

L'accord obtenu à Paris lors de la COP21 (2015) était typiquement une manifestation de cette politique. Il stipulait que les parties s'engageraient à déployer des actions pour que le réchauffement « reste bien au-dessous de 2°C, tout en continuant les efforts pour ne pas dépasser 1,5°C ». Il faut rappeler que la COP19 (Copenhague, 2009) avait enterré l'idée d'une répartition mondiale du « budget carbone 2°C » (la quantité de carbone qu'on peut encore envoyer dans l'atmosphère pour avoir une probabilité raisonnable de ne pas dépasser 2°C au cours de ce siècle) en fonction des responsabilités et des capacités différenciées des Etats. Une telle répartition mondiale était (et reste) la démarche la plus rationnelle pour combiner efficacité climatique et justice sociale, mais cette démarche « top-down » impliquait de solder les comptes de l'impérialisme, ce dont les Etats-Unis et l'Union européenne ne voulaient à aucun prix. La COP20 (Cancun, 2010) a donc adopté une démarche « bottom-up », plus compatible avec l'air néolibéral du temps : chaque Etat déterminerait sa « contribution nationale » à l'effort climatique, et on verrait, au fil des COP annuelles, 1°) si la

somme des efforts est suffisante ; 2°) si la répartition des efforts est conforme au principe de la « responsabilité commune mais différenciée » qui est inscrit dans la Convention cadre sur le climat (ONU, Rio, 1992).

Cette Convention cadre, pour rappel, affirmait la volonté des parties d'éviter « une perturbation anthropique dangereuse du système climatique ». Six ans après Copenhague, vingt-trois ans après Rio, Paris est enfin venu préciser un peu ce qu'il fallait entendre par là. C'est la formule que nous avons rappelé plus haut : « rester bien au-dessous de 2°C tout en continuant les efforts pour ne pas dépasser 1,5°C... ». Mais on ambiguïté saute aux yeux : Où est en fin de compte le seuil de dangerosité ? À 2°C ou à 1,5°C ? Sollicité pour éclairer la réponse à donner à cette question, le GIEC a remis un rapport spécifique d'où il ressort très clairement qu'un demi-degré de plus ou de moins entraîne d'énormes différences en termes d'impact. Dans la foulée, la COP26 (Glasgow, 2021) a donné satisfaction aux représentants des petits Etats insulaires qui tirent la sonnette d'alarme : il faut rester sous 1,5°C de réchauffement.

Mais comment faire ? L'écart entre les « contributions nationales » des Etats et le chemin à suivre pour rester sous 1,5°C (ou ne dépasser ce seuil que très légèrement, avec possibilité de repasser dessous assez vite) est abyssal : sur base des contribution nationales, le réchauffement dépassera allègrement l'objectif. Les rédacteurs de l'accord de Paris étaient conscients de cet « émission gap » (fossé des émissions). Ils avaient donc décidé que les engagements climatiques des parties seraient soumis tous les cinq ans à un exercice de « rehaussement des ambitions », dans l'espoir de combler progressivement le fossé entre les engagements et l'objectif à atteindre. Problème : six années plus tard, l'objectif à atteindre (1,5°C maximum) est devenu beaucoup plus contraignant, et le temps disponible pour l'atteindre s'est réduit comme peau de chagrin.

### **De Paris à Glasgow : rehausser les ambitions » ?**

A Glasgow, le message des scientifiques était clair comme de l'eau de roche : a) la réduction globale des émissions doit commencer tout de suite, b) le pic mondial doit être franchi au plus tard en 2025, c) les rejets de CO<sub>2</sub> (et de méthane !) doivent diminuer de 45% au niveau mondial d'ici 2030, et d) la justice climatique implique que le 1% le plus riche divise ses émissions par trente tandis que les 50% les plus pauvres les multiplieront par trois. Tout cela, sans mentionner les gigantesques efforts à réaliser en termes d'adaptation et de financement, particulièrement dans les pays pauvres...

Dans ce contexte, Glasgow n'a pu que constater l'obsolescence accélérée de la stratégie quinquennale de « rehaussement des ambitions » adoptée à Paris : personne ne pouvait en effet prétendre sérieusement qu'un tour de table tous les cinq ans permettrait de combler le fossé des émissions. Dans un contexte très tendu, la présidence britannique a alors proposé que le volet « mitigation » soit soumis à révision tous les ans au cours de la « décennie décisive » 2020-2030, et cette procédure a été adoptée. La présidence a aussi proposé de décider l'élimination rapide du charbon mais, sur ce point, elle s'est heurtée à un veto de l'Inde, de sorte qu'on s'est contenté de décider une diminution (« phasing down ») plutôt qu'une élimination (« phasing out ») de l'usage de ce combustible.

### **A Sharm-el-Sheikh : faites vos jeux, rien ne va plus**

A l'issue de la COP27, le bilan est assez net : il ne reste quasiment rien de ces engagements pris à Glasgow.

Le rehaussement annuel des ambitions n'a pas eu lieu. Tous les Etats auraient dû actualiser leurs « contributions nationales » : trente seulement se sont pliés à l'exercice, et encore : très insuffisamment (voir mon article précédant la COP). Il est fort probable que cette tentative sera la dernière et qu'on se contentera dorénavant du processus des révisions quinquennales prévues par la COP21... tout en feignant hypocritement d'ignorer l'impossibilité par ce biais de respecter la limite des 1,5°C !

La COP26 avait adopté un « mitigation work programme » (programme de travail sur la mitigation) que la COP27 était censée concrétiser. Celle-ci s'est contentée de décider que le processus serait "non-prescriptif, non-punitif" et "n'entraînerait pas de nouveaux objectifs". Il s'en est d'ailleurs fallu de peu que l'objectif du 1,5°C maximum, adopté à Glasgow, soit mis en cause explicitement (il l'a été explicitement, hors plénière, par les représentants de la Russie et de l'Arabie saoudite, sans compter les ballons d'essai lancés par la Chine et l'Inde lors de certaines réunions du G20).

Rien n'a été décidé pour concrétiser le « phasing down » du charbon. La délégation indienne, habilement, a proposé un texte sur la sortie à terme de tous les combustibles fossiles (non seulement le charbon, mais aussi le pétrole et le gaz). Surprise : quatre-vingt pays, « développés » et « en développement », l'ont soutenue, mais la présidence égyptienne ne l'a même pas évoqué. La déclaration finale n'en dit rien. L'expression « combustibles fossile » ne figure qu'une seule fois dans le texte, qui demande « d'accélérer les efforts en vue de la réduction (de l'usage) du charbon sans abattement et l'élimination des subsides inefficaces aux combustibles fossiles ». La formule est rigoureusement identique à celle qui avait été adoptée à Glasgow... (l'expression « charbon sans abattement » désigne les installations de combustion sans capture du CO<sub>2</sub> pour séquestration géologique ou usage industriel...). Selon certaines fuites des débats entre chefs des délégations, Saoudiens et Russes se sont opposés à toute autre mention des combustibles fossiles dans le texte. Le représentant russe aurait même déclaré à cette occasion : « C'est inacceptable. Nous ne pouvons pas aggraver la situation énergétique » (Carbon brief, Key Outcomes of COP27). L'hôpital se moque de la charité !

On croyait avoir tout vu en matière de greenwashing, mais non : certaines décisions prises à Sharm-el-Sheikh ouvrent carrément le risque que les droits de polluer puissent être comptabilisés deux fois. Paris avait décidé le principe d'une « nouveau mécanisme de marché » pour prendre le relais du MDP (Mécanisme de Développement Propre, mis sur pied par le Protocole de Kyoto). Dorénavant, le marché des droits sera à deux vitesses : d'une part un marché des crédits d'émissions, d'autre part un marché libre des « contributions de mitigation », sur lequel rien ne s'oppose ce que les soi-disant réductions d'émissions soient comptabilisées deux fois (une fois par le vendeur et une fois par l'acheteur !). De plus, les pays qui concluent des accords bilatéraux de réduction d'émissions seront libres de décider que les moyens mis en œuvre sont « confidentiels »... et par conséquent invérifiables !

Le thème très en vogue du « retrait de carbone » de l'atmosphère (« carbone removal ») accroît considérablement les risques de greenwashing sur le marché des crédits d'émission. Plusieurs méthodes et technologies pourraient théoriquement être utilisées, mais le danger est grand qu'elles servent de substitut à la réduction des émissions. Les choses doivent donc être très strictement définies et encadrées. Surtout quand elles impliquent l'utilisation de superficies terrestres à des fins énergétiques, car cette utilisation risque évidemment d'entrer en contradiction avec l'alimentation humaine et avec la protection de la biodiversité. Un organe technique désigné précédemment devait se pencher sur le problème. Il est confronté à une telle masse de propositions contestées, ou qui n'ont jamais été testées, que le pire est à craindre, poussé en avant par une alliance entre fossiles et agrobusiness.

## **« Pertes et préjudices » : l'arbre cache la forêt**

Les médias ont fait grand cas de la décision de créer un fonds pour les « pertes et préjudices ». Il s'agit d'une revendication que les pays pauvres et les petits Etats insulaires avancent depuis trente ans : les catastrophes climatiques qu'ils subissent leur coûtent très cher alors qu'elles sont le produit du réchauffement provoqué principalement par les pays capitalistes développés ; les responsables doivent donc payer, par le truchement d'un fonds ad hoc. Les Etats-Unis et l'Union européenne se sont toujours opposés à cette demande mais, à Sharm-el-Sheik, la pression des pays « en développement » était trop forte, il n'était plus possible de barguiner : soit un fonds était créé, soit c'était la fin du processus des COP et une coupure profonde entre le Nord et le Sud. Il faut savoir que ce « Sud » comporte des pays aussi différents que les monarchies pétrolières, la Chine, et les pays dits « les moins avancés »... Pour éviter que tout ce petit monde forme un bloc appuyé par le discours « anti-occidental » du Kremlin, l'impérialisme occidental ne pouvait pas se permettre de ne rien faire. L'UE a débloqué la situation posant comme conditions : 1°) que le fonds soit abondé par diverses sources de financement (y compris des sources existantes, et d'autres, « innovantes ») ; 2°) que ses interventions ne bénéficient qu'aux pays les plus vulnérables ; 3°) que la COP « rehausse les ambitions » de mitigation. Les deux premiers points ont été rencontrés, pas le troisième.

La création du fonds est sans conteste une victoire pour les pays les plus pauvres, de plus en plus impactés par des catastrophes comme les inondations qui ont frappé récemment le Pakistan et le Niger, ou comme les typhons qui ravagent de plus en plus souvent les Philippines. Mais c'est une victoire symbolique, car la COP27 n'a pris qu'une vague décision de principe. Qui va payer ? Quand ? Combien ? Et surtout : à qui iront les fonds ? Aux victimes sur le terrain, ou aux intermédiaires corrompus ? Sur toutes ces questions, on peut s'attendre à de rudes batailles. L'Arabie saoudite, les Emirats, le Qatar refuseront de payer, en invoquant le fait que l'ONU les définit comme « pays en développement ». La Chine fera fort probablement de même, en arguant qu'elle contribue par des accords bilatéraux, dans le cadre de ses « nouvelles routes de la soie ». Ce n'est pas demain la veille que le capitalisme prendra ses responsabilités face à la catastrophe dont il est responsable et qui détruit l'existence de millions d'hommes et de femmes, au Sud, mais aussi au Nord (même si les conséquences y sont, pour le moment, moins dramatiques)...

Les cris de victoire sur le fonds « pertes et préjudices » sont d'autant moins justifiés que les autres promesses en matière de financement ne sont toujours pas honorées par les pays riches : les cent milliards de dollars par an ne sont pas versés au Fonds vert pour le climat, et l'engagement à doubler les moyens du fonds pour l'adaptation n'est pas concrétisé.

## **Une victoire des fossiles, acquise au nom... des plus pauvres !?**

Ce n'est pas le lieu ici de rentrer davantage dans les détails, d'autres publications l'ont fait fort bien (Carbon Brief, Home Climate News, CLARA, entre autres). La conclusion qui se dégage est que la politique climatique du capitalisme vert, avec ses trois volets (mitigation, adaptation, financement) a subi un échec à Sharm-el-Sheikh. Championne du capitalisme vert, l'Union Européenne a failli claquer la porte. En revanche, la COP27 se solde par une victoire du capital fossile.

Cette victoire est en premier lieu le résultat du contexte géopolitique créé par la sortie (?) de la pandémie et accentué par la guerre d'agression russe contre le peuple ukrainien. Nous sommes entrés dans une conjoncture de rivalités interimpérialistes croissantes et de réarmement tous azimuts. Les guerres, pour ainsi dire, ne sont encore que locales, et toutes ne sont pas encore déclarées, mais la possibilité d'un embrasement hante tous les responsables capitalistes. Même s'ils ne le souhaitent pas, ils s'y préparent, et cette préparation, paradoxalement, implique à la fois

l'accélération du développement des énergies renouvelables et le recours accru aux énergies fossiles, donc un élargissement considérable des possibilités de profit pour les grands groupes capitalistes du charbon, du pétrole, du gaz... et du capital financier qui est derrière. Ce n'est pas par hasard que, un an après Glasgow, la baudruche du GFANZ (Glasgow Financial Alliance for Net Zero) de Mark Carney se dégonfle : les banques et fonds de pension sont moins que jamais disposés à se conformer aux règles onusiennes (« Race for Zero net ») sur le bannissement des investissements fossiles...

C'est en deuxième lieu le résultat de la nature même du processus des COP. Depuis Paris, le sponsoring capitaliste de ces sommets a explosé. A Sharm-el-Sheikh, il semble que la quantité se soit transformée en qualité. Des vingt entreprises sponsors de l'événement, deux seulement n'étaient pas liées directement ou indirectement à l'industrie fossile. Les lobbies industriels du charbon, du pétrole et du gaz avaient envoyé plus de 600 délégués à la conférence. Il faut y ajouter les « taupes fossiles » dans les délégations de nombreux Etats (y compris des représentants des oligarques russes sous sanctions !), pour ne pas parler des délégations officielles composées uniquement de ces « taupes », en particulier celles des pétromonarchies du Moyen-Orient. Toute cette racaille fossile semble avoir changé de tactique : plutôt que de nier le changement climatique, ou son origine « anthropique », ou le rôle du CO<sub>2</sub>, l'accent est mis maintenant sur les « fossiles propres » et les technologies de « carbon removal ». La délégation des Emirats (mille délégués !) a ainsi organisé un « side-event » (événement en marge du programme officiel) pour attirer des partenaires à collaborer à un vaste projet de « pétrole vert » consistant (bêtement, car la technologie est connue) à injecter du CO<sub>2</sub> dans les gisements, pour faire sortir davantage de pétrole... dont la combustion produira davantage de CO<sub>2</sub>. Le Financial Times, qui est, on en conviendra, au-dessus de tout soupçon d'anticapitalisme, n'a pas craint de mettre les pieds dans le plat : l'emprise fossile sur les négociations a tellement grandi que la COP27 était en fait une foire commerciale aux investissements, en particulier dans le gaz (« énergie verte », selon l'Union Européenne !), mais aussi dans le pétrole, et même dans le charbon (FT, 26/11/2022).

Un troisième facteur est intervenu : le rôle de la présidence égyptienne. Lors de la plénière finale, le représentant de l'Arabie saoudite l'a remerciée, au nom de son pays et de la Ligue arabe. La dictature du général Sissi a en effet réussi une double performance : s'imposer comme un pays fréquentable en dépit de la répression féroce de toute opposition, d'une part ; et se faire passer pour le porte-parole des peuples assoiffés de justice climatique, en particulier sur le continent le plus pauvre du monde... alors même qu'il agissait en fait en connivence avec les plus implacables des exploiters fossiles, tellement riches qu'ils ne savent plus quoi faire de leur fortune. Dans son discours final, le représentant saoudien a ajouté ceci : « Nous voudrions insister sur le fait que la Convention (la convention cadre de l'ONU sur le climat, DT) doit s'occuper (« to address ») des émissions, et pas de l'origine des émissions ». En d'autres termes : laissez-nous exploiter et brûler des combustibles fossiles, inutile de supprimer cette source d'énergie, concentrons-nous sur la manière de retirer le CO<sub>2</sub> de l'atmosphère, en « compensant » les émissions (capture et séquestration géologique, plantations d'arbres, achats de "droits de polluer, etc).

## **Il ne reste que la lutte de masse**

Les Européens, Frank Timmermans en tête, pleurnichent et battent leur coulpe : « la possibilité de rester sous 1,5°C devient extrêmement faible et est en train de disparaître », disent-ils en substance. En effet. Mais à qui la faute ? Il serait trop simple de se défausser sur les autres. En réalité, ces hérauts du capitalisme vert sont pris à leur propre logique néolibérale : ils ne jurent que par le marché ? Eh bien, les fossiles, qui dominent le marché, ont dominé la COP... L'avenir dira s'il ne s'agit que d'un hoquet de l'histoire. La COP28 sera présidée par les Emirats Arabes Unis, il n'y a

donc rien à attendre de ce côté-là. La réponse, en fait, dépendra de l'évolution de la conjoncture géopolitique mondiale, c'est-à-dire, en dernière instance, des luttes sociales et écologiques. Ou bien des révoltes de masse feront trembler les puissants et les obligeront à lâcher du lest ; dans ce cas, quel que soit le ressort de la lutte ( l'inflation ? un assassinat de trop, comme en Iran ? un confinement policier, comme en Chine ?), un espace s'ouvrira pour unir le social et l'écologique, donc pour imposer aussi des mesures allant dans le sens d'une autre politique climatique. Ou bien la course à l'abîme continuera.

Personne, cette fois, n'a osé dire, comme d'habitude, que cette COP, « quoique décevante », constituait cependant « un pas en avant ». De fait, deux choses désormais sont claires comme de l'eau de roche : 1°) il n'y aura pas de vrais « pas en avant » sans mesures anticapitalistes et antiproductivistes radicales ; 2°) elles ne sortiront pas des COP, mais des luttes et de leur convergence.

**Daniel Tanuro**

---

---

**P.-S.**

- Article écrit pour le site de la Gauche anticapitaliste (Belgique).